



**ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUB AVB (APC)
DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2014 A LAUSANNE
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)**

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. José FERNANDEZ UTGES, ouvre l'Assemblée à 20h40.

Se sont excusés :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB

Club BC Eclépens

Club Basket La Tour

Club BBC Nyon

**CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA
LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE**

Clubs convoqués :

27 clubs actifs (droit de vote sur comptes)

Clubs présents :

23 clubs avec droit de vote

17 clubs à 2 voix

(carton de vote vert)

6 clubs à 1 voix

(carton de vote jaune)

Total des voix :

COMPTES 40 voix

Clubs absents

BC Eclépens (excusé)

Basket La Tour (excusé)

BBC Nyon (excusé)

BBC Lausanne

ORDRE DU JOUR

Adopté sans modification.

1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Organe de contrôle :

M. Daniel HENRIOD, vice-président de la Commission de Recours AVB

Scrutateurs :

Sont nommés :

Mme Barbara GROZDANOV (BBC Cossonay)

M. René CUDRE-MAUROUX (Vevey Riviera Basket)

2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2013/2014

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. J.M. Boog, Trésorier relève qu'il y a un bénéfice de CHF 5'038.85.

Il signale que le solde dû par Urba BBC a été passé par Pertes et Profits.

Fonds su sport

M. J.M. Boog précise que les subsides du Fonds du sport finance les sélections et les championnats « Jeunesse » et non pas pour le fonctionnement de l'AVB.

100^{ème} AVB

M. J.M. Boog informe qu'un compte « Fonds de réserve » sera créé la saison prochaine.

M. J.M. Boog répond aux diverses questions des clubs.

3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2013/2014

(pages 6 à 9)

M. René Cudre-Mauroux (Vevey Riviera) signale qu'il y a des chiffres qui ne sont pas dans les bonnes colonnes.

M. J.M. Boog relève que M. J.F. Zay fait très bien son travail. Il fait remarquer qu'il n'est pas comptable et qu'il fait la comptabilité sur Excel.

Il informe que M. J.F. Zay va cesser son activité et qu'il reprendra ces écritures pour les mettre dans sa comptabilité.

Caisse de compensation

M. J.M. Boog signale que M. J.F. Zay gardera la caisse de compensation.

4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2013/2014

(pages 10 et 11)

M. J. Fernandez Utges rappelle que le président de la CDP, M. Thony Perey a démissionné à la fin de la saison passée.

M. J.M. Boog relève que c'est qu'un journal d'écritures et qu'il n'y a pas de comptabilité.

M. René Cudre-Mauroux demande à l'avenir de mettre les mots justes dans les produits « Amendes non payées » et non pas « *Débiteurs* »

5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue avec les représentants des clubs Renens Basket /rapporteur et Morges Basket/Membre)

M. Claude Santi de Renens Basket (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois
- c) sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers.

Aucune intervention.

6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2013/2014

Comptes généraux de l'AVB

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse des arbitres vaudois

Comptes de la Caisse de compensation arbitrage

2 abstentions

Les comptes sont acceptés à la majorité.

Comptes de la Commission Discipline et Protêt

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

donnée à la l'unanimité.

7.- DIVERS

ARBITRAGE MINI

M. C. Santi (Renens) soulève un problème concernant leurs arbitres Minis qui ne sont pas venus au cours de perfectionnement en début de saison et que le club doit payer CHF 50.00 d'amende à chaque match.

M. A. Regillo (Pdt de la CA) fait remarquer que les jeunes qui ne peuvent pas venir au cours doivent au moins s'excuser et que la CA AVB peut toujours trouver une solution à l'amiable par la suite (cours accéléré)

M. J. Fernandez Utges demande au club de Renens d'écrire au CC AVB concernant les amendes et de voir avec la CA AVB pour la formation des jeunes.

OFFICIELS DE TABLE

Quelques clubs relatent les différents problèmes qu'ils ont concernant la formation des OT pour les 24/14 secondes

M. A. Regillo en parlera à la prochaine séance de la CA AVB.

ENTRAINEURS

M. M. Berthet (Pdt de la CT) rappelle que les clubs peuvent demander à Swiss Basketball une autorisation provisoire d'une année pour le degré 1 et qu'il n'est pas nécessaire de préciser pour quelle catégorie.

SALLES

Mme A.C. Doyer (Epalinges) fait savoir que leur commune demande de connaître les changements de règles avant fin juin.

M. J. Fernandez Utges signale que les changements sont communiqués aux clubs dès qu'ils sont connus.

AMENDES

Mme A.C. Doyer trouve que les montants des amendes sont trop élevés.

M. Berthet informe que les montants ont été fixés dans un but dissuasif et que les clubs peuvent écrire à l'AVB ou à la COBB pour demander une diminution.

CHAMPIONNATS AVB 2EME TOUR

Les clubs relèvent qu'il y a trop de disparité entre les équipes et demandent de mieux équilibrer les groupes du 2^{ème} tour.

CHAMPIONNATS U12 ET U10 AVB

M. M. Berthet informe que le CC AVB aimerait avoir beaucoup plus d'équipes et a décidé d'accorder pour une année des dérogations pour les entraîneurs qui n'ont pas de papier.

Mme C. Gerber (LV/Prilly) demande s'il est possible de réorganiser les championnats sous forme de tournois.

M. J. Fernandez Utges informe que ce n'est pas possible pour l'instant.

INCIVILITES SUR LE TERRAIN

M. J. Fernandez Utges rappelle que les clubs peuvent remplir le rapport de dirigeant et l'envoyer à la CDP concernée.

CHAMPIONNAT U19 M

Mme C. Gerber demande de revoir la formule des calendriers.

SELECTION U17 F

M. M. Berthet informe qu'il y a un manque d'effectif dans l'équipe et qu'elle sera supprimée.

STATUTS CENTRAUX AVB

Une commission est créée pour la révision des statuts centraux.

Responsable de la révision : M. J. Fernandez Utges

Membres :

Mme A.-C. Doyer (Epalinges)

M. R. Cudre-Mauroux (Vevey Riviera)
M. D. Jaquerod ou M. D. Henriod (Commission de Recours AVB)
2 à 3 séances seront organisées

Le Président Central clôt l'Assemblée à 21h50 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 22 janvier 2015/mjm